

Rapport d'activité du réseau HI 2023



Handicap International — Humanity & Inclusion

Notre éthique opérationnelle : agir sans jamais renoncer à nos principes

L'année 2023 a vu **la recrudescence des conflits majeurs dans le monde** et **la multiplication des catastrophes climatiques**. Dans ce contexte chaotique, notre organisation HI est plus que jamais engagée. Et ce à un niveau historique de réponse sur un nombre inégalé de crises : **Afghanistan, Gaza, Maroc, Myanmar, Yémen...** Notre organisation est intervenue sur **13 crises en urgence**, majoritairement au travers d'une réponse orchestrée localement par nos équipes déjà présentes sur place. Ces modalités d'intervention viennent illustrer la montée en puissance de notre personnel national et la décentralisation des décisions opérationnelles. Le rapport d'OCHA — *Office for the Coordination of Humanitarian Affairs*, Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies — « Aperçu de la situation mondiale 2024 » est alarmant mais souligne le rôle essentiel des acteurs de développement. Pour réduire l'augmentation toujours plus forte des besoins humanitaires, il faut agir sur les causes. Et c'est ce que notre organisation fait dans nos multiples contextes d'intervention en développement : nous intervenons en prévention sur la réduction de la violence armée, en préparation aux risques sismiques et climatiques, en santé maternelle et infantile...

Une situation humanitaire qui nous engage toujours davantage

2023 aura aussi été l'année d'un **recul inédit du Droit international humanitaire**, qui nous oblige encore plus. Nous ne pouvons pas parler de cette année sans évoquer **les attaques du Hamas en Israël** le 7 octobre et **l'offensive israélienne en retour contre la bande de Gaza**. Dans ce contexte polarisé, polémique et instrumentalisé, nous n'avons cessé de trouver des solutions opérationnelles pour subvenir aux besoins les plus importants, sans renoncer à notre plaidoyer : **dénoncer toutes les attaques contre des civils, les prises d'otages** comme **les bombardements** en zones densément peuplées et la situation effrayante des populations prises pour cible et luttant pour **leur survie**. Nous avons pour boussole

notre éthique opérationnelle, qui conjugue notre volonté d'agir et le respect des principes fondamentaux de l'action humanitaire que sont **la neutralité** et **l'impartialité**. Face à des difficultés inédites, nous continuons à faire entrer des camions d'aide humanitaire et nous avons triplé nos effectifs alors que la guerre faisait rage... Sur le plan du plaidoyer, nous avons contribué à faire évoluer les gouvernements occidentaux vers **un appel au cessez-le-feu** avec des prises de parole incessantes : près de 40 déclarations signées au moment où nous écrivons ces lignes.

Une croissance maîtrisée

Malgré un contexte international continuellement **bouleversé** et **imprévisible**, nos indicateurs de gestion témoignent d'une situation économique saine pour notre organisation, avec une croissance maîtrisée. La multiplication des **crises** de haute ou moyenne intensité dans nos pays d'intervention continue de nous mobiliser et conduit à une activité historiquement élevée. **Le volume des programmes est en augmentation à 180 M€** contre 176 M€ en 2022. La dynamique interne créée fin 2021 avec le « **Challenge des financements institutionnels** » s'est poursuivie en 2023 avec plus de 200 M€ de contrats signés. La collecte privée a atteint 51,7 M€ de marge brute, notamment grâce à la générosité du public lors du tremblement de terre en Turquie et en Syrie, et grâce à un don exceptionnel de 1 M€. La fidélité de nos soutiens, et la détermination et le professionnalisme de nos équipes rendent possible ce qui peut paraître insurmontable. En tant qu'organisation humanitaire, nous voulons croire que nous faisons partie de la solution. Tout seuls, nous ne résoudrons rien, la solution viendra de **la mobilisation de la société civile** dont nous faisons plus que jamais partie, dans **le respect du droit international humanitaire**. ■

Jean-Noël Dargnies, président,
et Manuel Patrouillard, directeur général



Jordanie. Grâce à sa nouvelle prothèse, Amer peut continuer à faire ce qu'il aime : du roller et du skate dans le parc à côté de chez lui.

PRÉSENCE DANS LE MONDE

446 PROJETS DANS **59** PAYS

BÉNÉFICIAIRES DIRECTS ET INDIRECTS

BÉNÉFICIAIRES DIRECTS

2 673 083

personnes ayant reçu un bien ou un service dans le cadre d'un projet mis en œuvre par HI ou ses partenaires opérationnels en 2023.

BÉNÉFICIAIRES INDIRECTS

10 184 789

personnes bénéficiant des effets d'un bien ou d'un service reçu par un bénéficiaire direct de HI en 2023.

BÉNÉFICIAIRES PAR THÉMATIQUES

SANTÉ **858 769** personnes

SOCIAL ET INCLUSION² **850 439** personnes

SERVICES DE RÉADAPTATION

536 309 personnes

PROTECTION ET RÉDUCTION DES RISQUES³

242 661 personnes

RÉDUCTION DE LA VIOLENCE ARMÉE

590 643 personnes

EN CONTEXTE D'URGENCE

1 380 591 personnes

EFFECTIFS DANS LE MONDE

5 072 collaborateurs et collaboratrices soit :

- **4 241** personnels nationaux sur le terrain
- **268** personnels internationaux sur le terrain
- **291** personnels affectés aux programmes et au pilotage des missions sociales dans les sièges
- **272** personnels chargés des services d'appui, de la recherche de fonds et de la communication

BUDGET DU RÉSEAU HI

254 millions d'euros

1. Bénéficiaires par thématiques : personnes ayant directement bénéficié en 2023 d'actions de HI ou de ses partenaires. Une même personne peut bénéficier de plusieurs services et activités, et certaines personnes ont pu être comptabilisées plusieurs fois. De ce fait, les données par thématiques ne peuvent être additionnées.
2. Social et inclusion : services liés à l'habitat, aux infrastructures, à la communication et au transport public ; services liés à la justice, à la citoyenneté et à la participation politique ; services sociaux ; services éducatifs ; services économiques ; services d'eau, d'hygiène et d'assainissement.
3. Protection et réduction des risques : réduction des risques de catastrophes naturelles et adaptation au changement climatique, protection contre les abus et les violences, action humanitaire inclusive, genre et handicap.
4. Ces effectifs sont exprimés en équivalent temps plein annuel.

Partie 1 | Qui sommes-nous ?

Notre vision

Indignés face à l'injustice que vivent les personnes handicapées et les populations vulnérables, nous aspirons à un monde solidaire et inclusif, où toutes les différences nous enrichissent et où chacun peut « vivre debout ».

Notre mission

HI est une organisation de solidarité internationale indépendante et impartiale, qui intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et des populations vulnérables, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels, améliorer leurs conditions de vie et promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux.

Nos valeurs

HUMANITÉ

La valeur d'humanité est le socle de notre action de solidarité. Nous considérons chaque personne sans discrimination et reconnaissons à chacun sa dignité. Notre action est empreinte de respect, de bienveillance et d'humilité.

INCLUSION

Nous promovons l'inclusion de chacun dans la société et la participation de tous et toutes, dans le respect de la diversité, de l'équité et des choix de chacun. Nous reconnaissons la différence comme une richesse.

ENGAGEMENT

Nous nous engageons avec détermination, enthousiasme et audace à développer des réponses adaptées, pragmatiques et innovantes. Nous agissons et mobilisons autour de nous pour combattre les injustices.

INTÉGRITÉ

Nous agissons de manière indépendante, professionnelle, désintéressée et transparente.

L'organisation Handicap International — Humanity & Inclusion

L'organisation Handicap International — Humanity & Inclusion regroupe une fédération, créée en 2009, et huit associations nationales, fondées entre 1982 et 2006 : Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse, ainsi qu'un bureau en Autriche.

La Fédération est chargée de la mise en œuvre des missions sociales du réseau dans 50 pays, sous les noms « Handicap International », « Humanity & Inclusion » ou « Humanité & Inclusion » selon les pays.

En 2023, 23 programmes portent le nom « Handicap International », sept s'appellent « Humanité & Inclusion » et 29 « Humanity & Inclusion ».

Les associations nationales s'appellent « Handicap International » dans les pays d'Europe continentale (Allemagne, Belgique, France, Luxembourg et Suisse ainsi que le bureau en Autriche) et « Humanity & Inclusion » au Canada — sauf au Canada francophone où elle s'appelle « Humanité & Inclusion » —, aux États-Unis et au Royaume-Uni.



Le réseau HI

Le réseau HI est constitué de la Fédération, qui met en œuvre nos programmes dans 50 pays, des huit associations nationales, d'un bureau en Autriche — sous le nom « Handicap International » — et de l'Institut HI pour l'action humanitaire.

L'Institut HI pour l'action humanitaire, garant du cadre éthique

Depuis 2015, l'Institut HI pour l'action humanitaire — le nouveau nom de la Fondation Handicap International — définit le cadre éthique qui sous-tend l'action de HI. C'est un lieu de réflexion sur les enjeux éthiques et politiques auxquels sont confrontés le mouvement HI et, plus largement, les acteurs et les actrices du secteur humanitaire.

CERTIFICATION IDEAS

Depuis janvier 2016, la Fédération HI s'est engagée dans une démarche de renforcement de ses pratiques en matière de gouvernance, de gestion financière et d'efficacité, avec l'accompagnement d'IDEAS, l'Institut de développement de l'éthique et de l'action pour la solidarité. Dans ce cadre, la gestion et les dispositifs de transparence de la Fédération ont été passés au crible des 120 indicateurs d'évaluation d'IDEAS. Au terme du processus, sur la base d'un audit indépendant, la Fédération HI a de nouveau obtenu le label IDEAS en 2020.



Politiques institutionnelles et Code de conduite

Les politiques institutionnelles de HI fixent les principes à respecter par chaque personne salariée ou partenaire de l'association. Les politiques « genre », « protection des bénéficiaires » et « protection de l'enfance » sont complétées par un Code de conduite qui s'applique à toute personne susceptible de représenter HI (salariés, proches accompagnant le personnel expatrié, consultants, prestataires et organisations partenaires, stagiaires, bénévoles). Lorsque les lois locales le permettent, il est intégré dans les contrats et les règlements intérieurs.

Nos politiques institutionnelles sont toutes disponibles en ligne sur www.hi.org/fr/politiques-institutionnelles :

- la politique de protection des bénéficiaires contre l'exploitation et les abus sexuels, qui interdit notamment le recours à la prostitution,
- la politique de protection de l'enfance,
- la politique handicap, genre et âge,
- la politique de lutte contre la fraude et la corruption,
- la politique de sécurité.

Une reconnaissance internationale

1996
Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés attribuait le prix Nansen à HI « pour son travail exceptionnel auprès des réfugiés ».

1999
Depuis 1999, l'organisation dispose du statut consultatif spécial auprès des Nations unies.

2011
Le prix humanitaire Conrad N. Hilton fut décerné à l'association pour l'ensemble de son engagement auprès des personnes handicapées.

2020
L'Union européenne a décerné deux prix Horizon à HI, récompensant « une aide humanitaire high-tech et durable », pour ses projets de téléadaptation et d'utilisation de drones pour le déminage.

1997
HI est colauréate du prix Nobel de la paix pour son action au sein de la Campagne internationale pour interdire les mines antipersonnel.

2008
En 2008, le prix Nansen saluait, cette fois, le travail des démineurs du centre de coordination de l'action contre les mines des Nations unies au Sud-Liban. Parmi eux figuraient trois équipes de HI.

2018
Dans son classement 2018 des 500 meilleures organisations non gouvernementales, l'organisme NGO Advisor a classé HI à la 12^e place.

Ils soutiennent nos combats

HI bénéficie du haut patronage de Sa Majesté la reine Mathilde de Belgique. De nombreuses autres personnalités soutiennent les combats de HI : Artus, Brusk, Fabian Bünker, Jessica Cox, Grégory Cuilleron, Yves Duteil, Marie-Amélie Le Fur, Pascal Plisson, Axelle Red, Saype, Celine van Till...

Temps forts 2023



PLAIDOYER

Une résolution historique sur la réadaptation

Lors de l'Assemblée mondiale de la santé, les 194 États membres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont adopté, en mai 2023, une résolution historique sur la réadaptation. Il s'agit du premier instrument international spécifiquement consacré à la réadaptation, ce qui représente une avancée majeure.

Cette étape importante est également le résultat du travail de collaboration de HI et de ses partenaires. Au cours des quatre années qui ont précédé cette adoption, HI a plaidé en faveur de cette résolution, en tant que cadre politique important visant à établir une volonté politique de renforcement de la réadaptation. Dans le cadre de ce plaidoyer, HI a joué un rôle de premier plan en s'appuyant sur sa vaste et longue expérience de terrain.

Cette résolution ne fixe pas d'obligations, mais elle présente une série d'engagements pour les États membres, l'OMS et d'autres parties prenantes, afin qu'ils prennent leur part dans l'amélioration de l'accès à la réadaptation. Elle promet de catalyser les ressources, d'accroître le soutien, de démultiplier l'impact et de changer potentiellement la vie de milliards de personnes. En l'adoptant, les États reconnaissent l'importance, voire l'urgence, de développer les services de réadaptation et les défis à relever pour répondre aux besoins croissants.

En effet, 2,4 milliards de personnes dans le monde vivent

avec des problèmes de santé pour lesquels la réadaptation pourrait être bénéfique. Mais plus de 50 % d'entre elles n'ont pas accès aux services dont elles ont besoin, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Les obstacles à l'accès sont plus importants pour certains groupes de population, notamment les personnes handicapées.

Parmi les engagements que les États membres sont incités à prendre, certains concernent l'intégration des services de réadaptation à tous les niveaux des systèmes de santé, l'augmentation et la formation du personnel de réadaptation et la fourniture de services de réadaptation dans les situations d'urgence. L'OMS est invitée, quant à elle, à renforcer sa capacité à soutenir les États membres, à produire un rapport de base sur la situation de la réadaptation dans le monde et une série d'indicateurs pour mesurer les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la résolution. Les autres parties prenantes sont invitées à unir leurs forces, notamment en termes d'investissements, d'innovation et de recherche.

L'adoption de cette résolution ne marque pas la fin de l'action de plaidoyer de HI. L'organisation va se concentrer sur la mise en œuvre de la résolution par les États, les donateurs et l'OMS pour que les décideurs respectent leurs engagements et améliorent l'accès aux services de réadaptation pour toutes les personnes qui en ont besoin, partout dans le monde.

PLAIDOYER

Soutenir les droits et donner de la visibilité aux survivants et autres victimes d'engins explosifs

Depuis sa création, HI se consacre aux conséquences humanitaires et aux souffrances causées par les mines antipersonnel aux civils. Dans les années 1990, les efforts déployés pour s'attaquer à la racine du problème en éradiquant les mines antipersonnel ont abouti à la création de la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres (ICBL) avec cinq autres ONG et à l'adoption de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel (CIMAP) en 1997.

Alors que les traités de désarmement précédents se concentraient uniquement sur les armes, la sécurité militaire et nationale, HI a fait pression pour inclure dans la CIMAP un engagement des États à fournir une assistance aux victimes – entendues comme les personnes blessées et tuées, leurs familles ainsi que les communautés – vivant par exemple dans des zones contaminées. L'assistance aux victimes (AV) est une disposition obligatoire de la CIMAP. Tous les États qui adhèrent au traité ont le devoir d'aider les victimes en mettant en œuvre des activités spécifiques ou en soutenant financièrement ces activités. Depuis lors, l'assistance aux victimes est considérée comme un ensemble d'activités répondant aux besoins et aux droits des victimes d'engins explosifs (EE) et des armes explosives en zones peuplées (EWIPA) et comprend la collecte de données, les soins médicaux d'urgence et continus, la réhabilitation, le soutien psychosocial et psychologique, l'inclusion socio-économique, les lois et les politiques.

HI a poursuivi ses efforts de plaidoyer pour inclure les droits des personnes survivantes et la fourniture d'une assistance adéquate à toutes les victimes d'armes et de munitions

explosives en tenant compte du handicap, du genre et de l'âge dans la Convention sur les armes à sous-munitions de 2008 et, plus récemment, dans la déclaration politique contre l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées adoptée en 2022.

Tout au long de ces processus politiques, HI a veillé sans relâche à ce que la voix des communautés affectées soit entendue au cœur des discussions diplomatiques, faisant le lien entre la réalité des populations touchées et le processus d'influence des décideurs en matière de désarmement humanitaire. Par exemple, le projet « Ban Advocate » a facilité la participation et l'influence de survivants et d'autres défenseurs de divers pays au processus diplomatique et à la campagne mondiale contre les mines terrestres antipersonnel.

Dans le cadre de nos efforts de plaidoyer visant à tenir les gouvernements responsables de la mise en œuvre de l'engagement de l'assistance aux victimes de la CIMAP, HI a participé à la Conférence mondiale sur l'assistance aux victimes qui s'est tenue à Phnom Penh, au Cambodge,

en octobre 2023. Les représentants de HI et des personnes ayant survécu à des accidents causés par des mines ont encouragé les États parties à faire plus et mieux pour répondre aux besoins et aux droits des victimes de mines et d'autres engins explosifs, dans un contexte d'augmentation du nombre de victimes dans le monde.

Emily Vath est une Cambodgienne qui a survécu à un accident de mine antipersonnel et qui a été l'une des premières personnes avec lesquelles HI a travaillé au Cambodge dans les années 1980. Elle a ouvert la première journée de la conférence par un discours puissant : *« Au nom de toutes les victimes de mines et de munitions explosives dans le monde, je lance un appel à tous les États. Chaque survivant doit pouvoir bénéficier de services essentiels tels que la réhabilitation, le soutien psychologique, l'aide au retour à l'école, à la recherche d'un emploi, etc. Cet accès aux services doit également être facilité pour les familles des personnes tuées ou blessées et pour l'ensemble de la communauté vivant dans les zones contaminées. »*





Exercice de simulation annuel de préparation aux risques de catastrophes naturelles, Haïti 2019.

AGENDA ENVIRONNEMENTAL

L'action climatique de HI renforcée

Des actions pour réduire les impacts du changement climatique auprès des communautés vulnérables

Les populations les plus pauvres et les plus marginalisées subissent de façon disproportionnée les effets du changement climatique. Les cyclones, les inondations et les sécheresses s'intensifient, ce qui entraîne des impacts humanitaires et socio-économiques considérables dans les communautés vulnérables soutenues par HI.

Pour répondre à ce défi, HI a introduit dans sa stratégie fédérale en 2022 un objectif spécifique visant à accroître les capacités d'adaptation et la résilience des communautés vulnérables fortement affectées par les effets du changement climatique. En 2023, les équipes de HI ont intensifié leurs opérations et leur plaidoyer en matière de réduction des risques de catastrophe et piloté des approches multisectorielles innovantes pour toujours mieux répondre aux effets multiformes, directs et indirects du changement climatique. En 2023, plus de 20 projets mis en œuvre dans 11 pays en Afrique,

en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes ont contribué à renforcer la capacité des populations à faire face aux chocs climatiques et à s'adapter. Une attention particulière est portée aux personnes handicapées, qui sont particulièrement à risque. En 2023, HI a également participé à la COP28 pour influencer les décideurs et les partenaires techniques et financiers à aller vers une action climatique qui ne laisse personne de côté, en promouvant des stratégies d'adaptation locales qui placent les communautés impactées au cœur des processus.

Des actions pour réduire l'empreinte carbone de HI

À la suite de la mesure de son bilan carbone en 2022, et pour répondre à son engagement de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre de - 50 % d'ici à 2030, HI a travaillé, en 2023, à la mise en place de plans d'action concrets. Dans ses sièges, les priorités ont été identifiées et les équipes se mobilisent. En France, l'empreinte des achats a diminué de 18 % en 2023 par rapport à la mesure de référence de 2019. Les bureaux européens de HI s'engagent

pour limiter les déplacements aériens quand une alternative en train existe. En 2023, seuls 5 % des déplacements en Europe de l'Ouest ont été réalisés en avion (et seuls 0,5 % pour lesquels une alternative en train de moins de cinq heures existait).

Sur les terrains de HI, le déploiement des solutions disponibles s'accélère : économies d'énergie et installations solaires. La mise en œuvre des objectifs relatifs à certains postes, comme les transports et achats, reste cependant compliquée. Cela est dû aux contraintes liées aux contextes dans lesquels HI intervient, et parfois à l'absence d'alternatives. Pour faire face à ces difficultés, communes à tout le secteur humanitaire, HI se mobilise au sein de réseaux d'ONG et de groupes de travail thématiques. Ainsi, les recommandations que HI déploie, concernant ses critères d'achats sur le terrain, sont communes à beaucoup d'ONG. Les ressources sont aussi mises en commun pour accélérer l'identification de solutions de recyclage concernant les déchets générés par les opérations. La collaboration se poursuit également au niveau des calculs et analyses de l'empreinte des programmes.

UKRAINE

Une réponse diversifiée, adaptée à des besoins humanitaires croissants

Deux ans après le début du conflit, les besoins humanitaires sont croissants. Le conflit a entraîné des déplacements massifs de population. Les armes explosives ont engendré de nombreuses victimes civiles. Les bombardements massifs ont détruit les infrastructures des services essentiels (santé, eau,

électricité...). HI est présente auprès de la population ukrainienne depuis le début du conflit pour laquelle elle mène des activités de réadaptation et de soutien psychosocial. Près de 16 000 séances de réadaptation ont été menées ainsi que 3 700 séances de soutien psychosocial individuelles et en groupe.

540 personnels de santé ukrainiens et 1 300 points focaux communautaires ont été formés à la réadaptation physique et au soutien psychosocial.

Pour répondre aux besoins de base de la population, HI a distribué environ 12 000 kits d'hygiène et soutenu 54 centres d'accueil de personnes déplacées.

En matière de réduction de la violence armée, HI a organisé des sessions communautaires de sensibilisation aux dangers des restes explosifs de guerre, sur site et en ligne, qui ont touché plus de 89 000 bénéficiaires. 2 800 travailleurs humanitaires et 337 points focaux communautaires ont également été formés.

Notre organisation a également déployé quatre plateformes de stockage. Ainsi, 52 organisations humanitaires ont bénéficié de soutien logistique — comprenant des services de transport et/ou de stockage — depuis le début du conflit.



Depuis le début du conflit en 2022, 89 000 personnes ont été sensibilisées aux dangers des restes explosifs de guerre

HAÏTI

Faire face à l'épidémie de choléra dans un contexte de crise aiguë

Depuis fin 2022, une épidémie de choléra sévit en Haïti. Selon un bilan de la coordination des acteurs luttant contre le choléra en Haïti, pas moins de 72 032 cas suspects, dont 1 079 décès, ont été rapportés entre le 1^{er} janvier 2023 et le 15 novembre 2023. Pour répondre à cette crise épidémique, les équipes de HI ont déployé des actions dans plusieurs départements du pays, notamment dans celui du Centre, où plus de 600 cas avaient été enregistrés entre le 1^{er} et le 18 septembre 2023. Pendant une dizaine de jours, HI a procédé à une décontamination de plus de 1 400 maisons. HI a installé des points de chloration pour permettre aux habitantes et aux habitants de traiter les eaux

afin de les rendre potables et a formé des membres des communautés, des « chlorateurs ». HI a également mis en place des points de lavage de mains pour améliorer les conditions d'hygiène des habitants. Enfin, HI a procédé à la distribution de plusieurs produits indispensables pour lutter contre le choléra. La situation humanitaire dans le pays s'est considérablement détériorée depuis le début de l'année 2023. Les gangs armés se rendent coupables de violences inouïes, forçant les habitants à se retrancher chez eux ou à fuir, et perturbant la vie quotidienne, le fonctionnement des écoles, des hôpitaux... Ce contexte aggrave encore l'épidémie

de choléra : les systèmes d'eau et d'assainissement sont désorganisés, les gangs bloquent les principaux axes routiers et empêchent l'approvisionnement ou la distribution d'eau potable. Les populations se déplacent et doivent trouver des solutions d'hébergements provisoires, surpeuplés et mal organisés, qui peuvent entraîner une hausse des contaminations.

Dans ce contexte, entre janvier et novembre 2023, les actions menées par HI ont permis de sensibiliser en porte-à-porte plus de 150 000 personnes aux bonnes pratiques de l'hygiène et de toucher plus de 280 000 personnes grâce à des campagnes de sensibilisation de grande ampleur. Environ 6 400 kits d'hygiène ont été distribués. Ils sont composés de 4 300 savons pour se désinfecter les mains, de plus de 200 000 pastilles de décontamination de l'eau et de 4 000 sachets de sels de réhydratation orale, qui permettent de guérir la majorité des malades.

SYRIE

Le déminage sous-marin, une opération complexe pour garantir l'accès à l'eau

Le manque d'investissement, les changements climatiques, le conflit en cours qui dure depuis plus d'une décennie et des années de négligence ont décimé les infrastructures hydriques dans toute la Syrie. Tout effort de réparation est entravé par des munitions non explosées ou abandonnées qui n'ont pas fonctionné comme prévu ou qui ont été jetées dans les nombreux fleuves, lacs et cours d'eau. Début 2023, avant les séismes qui ont

secoué la Syrie, HI a mené sa première mission sous-marine, dans le nord-est du pays, pour remettre en état la station de traitement des eaux de Tabqa, dans le gouvernorat de Raqqqa. Cette station aurait été détenue par Daech jusqu'en 2016, subissant des dommages considérables et étant fortement contaminée par des munitions non explosées (UXO) et des munitions explosives abandonnées (AXO). HI a évalué que les engins explosifs,

en particulier les détonateurs qui pénètrent dans les conduites d'eau, présentaient un risque important pour les pompes à eau, pouvant exploser dans les conduites et causer des dommages dévastateurs et des conséquences catastrophiques pour les pompes, la station d'épuration et les personnes. La dépollution d'un plan d'eau contaminé par des engins explosifs est une tâche complexe et difficile. L'environnement présente ses propres dangers, en plus de la contamination. Il nécessite des connaissances spécifiques, des équipements, une formation et des mesures de sécurité supplémentaires. Le soutien logistique, les ressources humaines et tous les services partagés jouent un rôle important en veillant à ce que tout et tous soient là où ils sont censés être. Malgré les nombreux défis, HI a montré que la remise à disposition des terres dans



13 500 personnes ont bénéficié de points de chloration

De plus, 120 leaders et agents de santé communautaires ont été formés à la surveillance épidémiologique et à la première prise en charge communautaire. Enfin, 24 points de chloration temporaire ont été installés sur des points d'eau à risque dans des zones de flambée de choléra.



450 000 personnes bénéficient de la dépollution de la station d'épuration de Tabqa

des environnements techniquement complexes et exigeants est possible. La dépollution de la station d'épuration de Tabqa a eu un impact positif pour 20 000 habitants directement et près de 67 000 familles indirectement vivant dans la ville de Raqqqa et ses environs, ainsi que sur 6 000 familles déplacées

GAZA

Une réponse humanitaire des plus contraintes

Depuis le 7 octobre et l'escalade de la violence entre Israël et le Hamas, au moins 26 900¹ Palestiniennes et Palestiniens ont été tués et environ 65 949² ont été blessés à Gaza par les bombardements continus des forces israéliennes. L'offensive israélienne fait suite à l'attaque massive menée par le Hamas, le 7 octobre, au cours de laquelle environ 1 200 Israéliennes et Israéliens ont été tués, et 240 Israéliens et ressortissants étrangers ont été pris en otage. Depuis le début du conflit, la population de Gaza est privée de services de base, notamment d'eau potable, de nourriture, d'électricité, de télécommunications et de carburant. Les livraisons assurées habituellement par les camions humanitaires ont été suspendues ou perturbées. Malgré l'extrême complexité du contexte, nos équipes n'ont jamais renoncé (cf. l'édito). Nos collègues sur place ont distribué la totalité des équipements disponibles et des articles d'aide humanitaire stockés dans nos trois entrepôts d'urgence à Gaza, aidant ainsi 3 500 personnes. Après 21 jours d'attente à la frontière, huit camions contenant des fournitures pour HI ont pu entrer dans la bande de Gaza

à l'intérieur du pays, soit un total de 450 000 personnes. En neuf jours, les équipes de HI ont nettoyé 12 975 m², en retirant près de 689 engins explosifs et en allant jusqu'à quatre mètres de profondeur. Le résultat du nettoyage de la station d'eau de Tabqa relève de notre engagement à améliorer

la vie des personnes dans le besoin et à créer des communautés plus sûres. Cette opération permet de mettre en lumière l'impact que peut avoir le travail d'organisations telles que HI, inspirant d'autres personnes à s'impliquer et à soutenir leurs efforts pour faire du monde un endroit meilleur pour tous et toutes.



En 2023, 23 953 personnes ont bénéficié des actions de HI sur l'ensemble du territoire palestinien

fin décembre. Notre organisation a ainsi pu fournir des aides à la mobilité et des toilettes à roulettes. Elle a également distribué des kits de première nécessité aux familles déplacées vivant dans les abris d'urgence. Nos équipes ont pu organiser des distributions similaires en Cisjordanie aux familles qui ont fui Gaza. Elles ont également assuré 3 967 séances de réadaptation fonctionnelle, dont 2 195 séances de soins infirmiers, 1 242 séances de kinésithérapie et 530 séances d'ergothérapie. Pour atténuer l'anxiété de la population et en particulier celle

des enfants, HI a également organisé des activités récréatives (jeux, chants, dessins...). 30 877 personnes vivant dans des abris d'urgence en ont bénéficié. Plus de 12 600 enfants et adultes ont également participé aux sessions d'éducation aux risques des restes explosifs de guerre.

1. Source : Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA), chiffres du 7 octobre au 24 janvier 2024.
2. Source : Ibid.
3. Donnée tenant compte de l'ensemble des activités menées par HI et ses partenaires depuis le début de l'année 2023 en Palestine.



22 423 personnes ont bénéficié du volet sécurité alimentaire du projet RECOSA en 2023

BURKINA FASO – NIGER

Des jardins partagés pour assurer la sécurité alimentaire

La zone transfrontalière entre le Burkina Faso et le Niger est caractérisée par un climat d'insécurité et de violences. Dans ces régions, l'insécurité alimentaire et le manque d'opportunités économiques, notamment pour les jeunes, fragilisent des populations déjà très pauvres. Pour les aider, HI et ses partenaires ont lancé, en 2019, le projet RECOSA de renforcement de la résilience et de la cohésion sociale des populations vulnérables de ces régions transfrontalières. Ce projet vise, entre autres, à assurer une couverture des besoins essentiels des ménages les plus vulnérables, notamment en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, en renforçant les moyens d'existence des populations agricoles et pastorales.

En 2023, dans le cadre du projet, les habitantes et habitants de la ville de Sebba, au nord-est du Burkina Faso, ont été formés au maraîchage. Un bon nombre des habitants de Sebba sont des déplacés internes qui ont dû fuir les violences et les conflits. Du fait de l'insécurité qui règne dans la zone et

sur les routes du pays, le ravitaillement de la ville n'est plus assuré. Le projet RECOSA a permis à 75 ménages de la ville d'être formés et outillés pour la création de jardins de case et de jardins partagés. Les habitantes et habitants ont été accompagnés dans la fabrication et la mise en place de leurs pépinières et formés au repiquage des plants et aux bonnes pratiques maraîchères.

Au total, depuis le début du projet RECOSA, 7 002 ménages ont reçu des transferts monétaires saisonniers pour protéger leurs activités économiques lancées avec le soutien du projet. De plus, 225 personnes handicapées ont été accompagnées avec des aides techniques à la mobilité, comme des fauteuils roulants ou des cannes, et un soutien au lancement d'une activité économique. L'accès aux services de base a été amélioré pour 671 956 personnes. Par ailleurs, 389 905 personnes ont été sensibilisées à la coexistence pacifique et la cohésion sociale à travers des émissions de radio.

SYRIE

Suite aux séismes : une réponse plurielle menée avec nos partenaires locaux

Le 6 février 2023, deux tremblements de terre ont secoué le nord-ouest de la Syrie et la Turquie. Plus de 6 000 personnes sont décédées et près de 11 000 ont été blessées en Syrie. En Turquie, le séisme a causé plus de 50 000 morts et près de 100 000 blessés. Au total, ce sont près de 18 millions de personnes qui ont directement été touchées par l'impact des séismes et de leurs répliques.

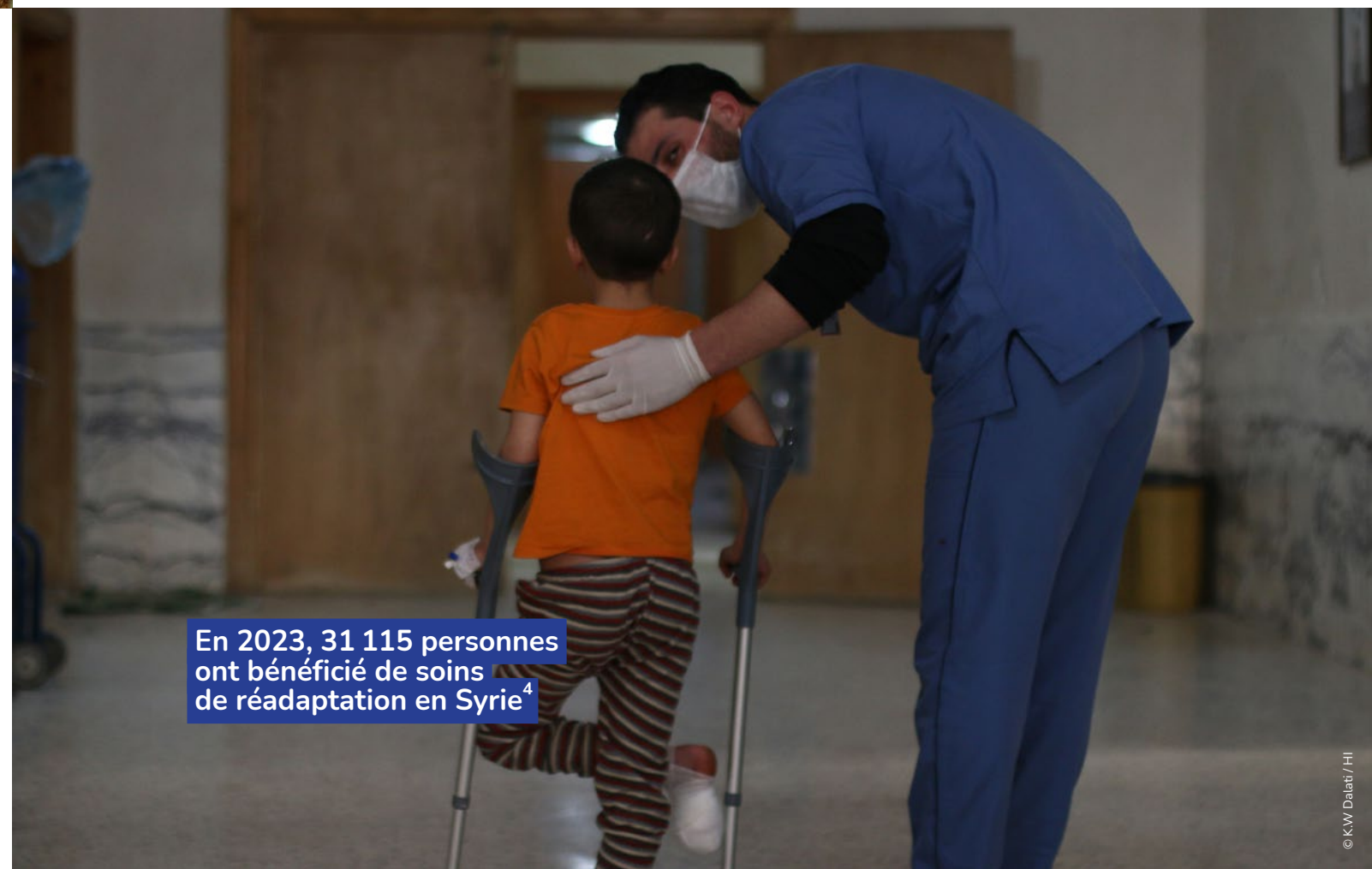
Les équipes de HI, avec le soutien de ses partenaires et d'une équipe mobile, ont rapidement apporté au nord-ouest de la Syrie une réponse d'urgence à la catastrophe, en déployant des activités de réadaptation physique et de soutien psychosocial.

Quatorze centres de santé ont bénéficié d'un appui dans les gouvernorats d'Idlib et du nord d'Alep. HI a mené 76 699 séances de réadaptation physique et fonctionnelle auprès de 31 115 personnes. De plus, 24 370 produits d'assistance (aides à la mobilité, fauteuils roulants, aides à la vie quotidienne...) ont été fournis. HI a également formé 16 332 aidants

pour qu'ils accompagnent les personnes blessées dans la réalisation d'exercices de renforcement à domicile et dans le suivi du plan de réadaptation établi avec les soignants. Au-delà des blessures physiques, le traumatisme du tremblement de terre a eu des effets psychologiques durables chez de nombreuses personnes. HI a accompagné les personnes touchées à travers 27 111 séances individuelles de soutien psychologique. Des séances spécifiques ont également été organisées pour les professionnels de la santé. HI a proposé des séances de psychoéducation et des activités récréatives à 4 296 personnes. L'organisation a contribué à renforcer les compétences de 115 collaborateurs de ses partenaires (kinésithérapeutes, professionnels du psychosocial, travailleurs sociaux, orthoprothésistes).

Les équipes de HI ont également organisé 11 862 sessions de sensibilisation sur les dangers des armes explosives auprès de 70 407 personnes. Ces sessions ont été enrichies de messages de sécurité relatifs aux tremblements de terre.

4. Donnée comprenant l'ensemble des activités de réadaptation menées par HI et ses partenaires sur l'ensemble du territoire syrien en 2023.



En 2023, 31 115 personnes ont bénéficié de soins de réadaptation en Syrie⁴

NIGER

Des professeurs itinérants pour accompagner les enfants à besoins éducatifs spécifiques

Le dispositif des enseignantes et enseignants itinérants, une innovation mise en place par HI au niveau de l'école primaire et du secondaire, est une pratique d'encadrement d'élèves ayant des besoins éducatifs spécifiques qui requièrent un soutien additionnel et spécialisé. Ces enseignants sont mobiles et apportent un appui aux élèves en fonction des besoins identifiés, travaillent aux côtés des professeurs des classes d'accueil et créent des liens avec les familles. Ce système permet d'être au plus près des apprenantes et apprenants, en leur apportant un soutien personnalisé en fonction de leurs propres besoins. Cette approche élargit les possibilités d'éducation pour les enfants handicapés, traditionnellement limitées en raison de services éducatifs trop peu accessibles. Non seulement l'approche améliore l'accès à l'éducation, mais elle permet également une participation et une autonomie accrues des enfants et des jeunes qui sont accompagnés, ainsi que de meilleurs résultats scolaires et une meilleure rétention dans le système éducatif. Cette approche favorise aussi une plus grande confiance en soi, une amélioration des compétences

sociales, la possibilité d'interagir avec d'autres enfants, etc. En outre, les bénéficiaires vont bien au-delà des seuls élèves soutenus et profitent à tous les élèves des classes dans lesquelles l'enseignant itinérant intervient.

En 2023, les 15 professeurs itinérants formés par HI ont accompagné 1 560 enfants handicapés dans les régions de Niamey et Maradi, au Niger.

Depuis son lancement en 2017, le projet d'éducation inclusive au Niger a permis de doter plus de 98 écoles en matériel pédagogique et didactique adapté, d'identifier près de 5 000 enfants handicapés pour un accompagnement personnalisé et de former près de 1 605 enseignants, dont 1 362 femmes, en éducation inclusive, langue des signes et braille. De plus, 380 parents ont été informés sur la surdité et initiés à la langue des signes et près de 50 000 parents et membres de la communauté ont été sensibilisés et formés au handicap et à l'éducation inclusive. Par ailleurs, 260 acteurs des services publics et du monde professionnel ont été sensibilisés à l'accueil des personnes handicapées.

2 359 enfants ont bénéficié du projet éducation inclusive en 2023



© J. Labeur / HI



© G. Lordez / HI

Depuis 2006, les équipes de déminage de HI ont dépollué plus de 574 hectares de terrain et détruit plus de 43 000 munitions explosives

LAOS

La dépollution des terres vecteur de développement

Le 27 janvier 2023 a marqué le 50^e anniversaire des accords de paix de Paris, qui ont scellé la fin de l'engagement des États-Unis dans la guerre du Vietnam. Entre 1964 et 1973, son voisin, le Laos, a été régulièrement bombardé par les avions militaires américains.

Le Laos reste encore aujourd'hui le pays le plus pollué au monde par les armes à sous-munitions. Plus de 270 millions de bombes à sous-munitions ont été utilisées, dont environ 80 millions ont mal fonctionné et n'ont pas explosé au moment de leur impact. Elles restent actives et enterrées dans les sols depuis la fin de la guerre. La contamination aux restes d'armes à sous-munitions rend dangereux l'accès aux villages et aux espaces publics, tels que les marchés, les écoles et les centres de santé. Elle représente un obstacle majeur au développement du pays en limitant les activités agricoles et forestières et en augmentant le coût des projets d'infrastructures dans les zones rurales. La dépollution des terres est donc essentielle pour le développement socio-économique du pays.

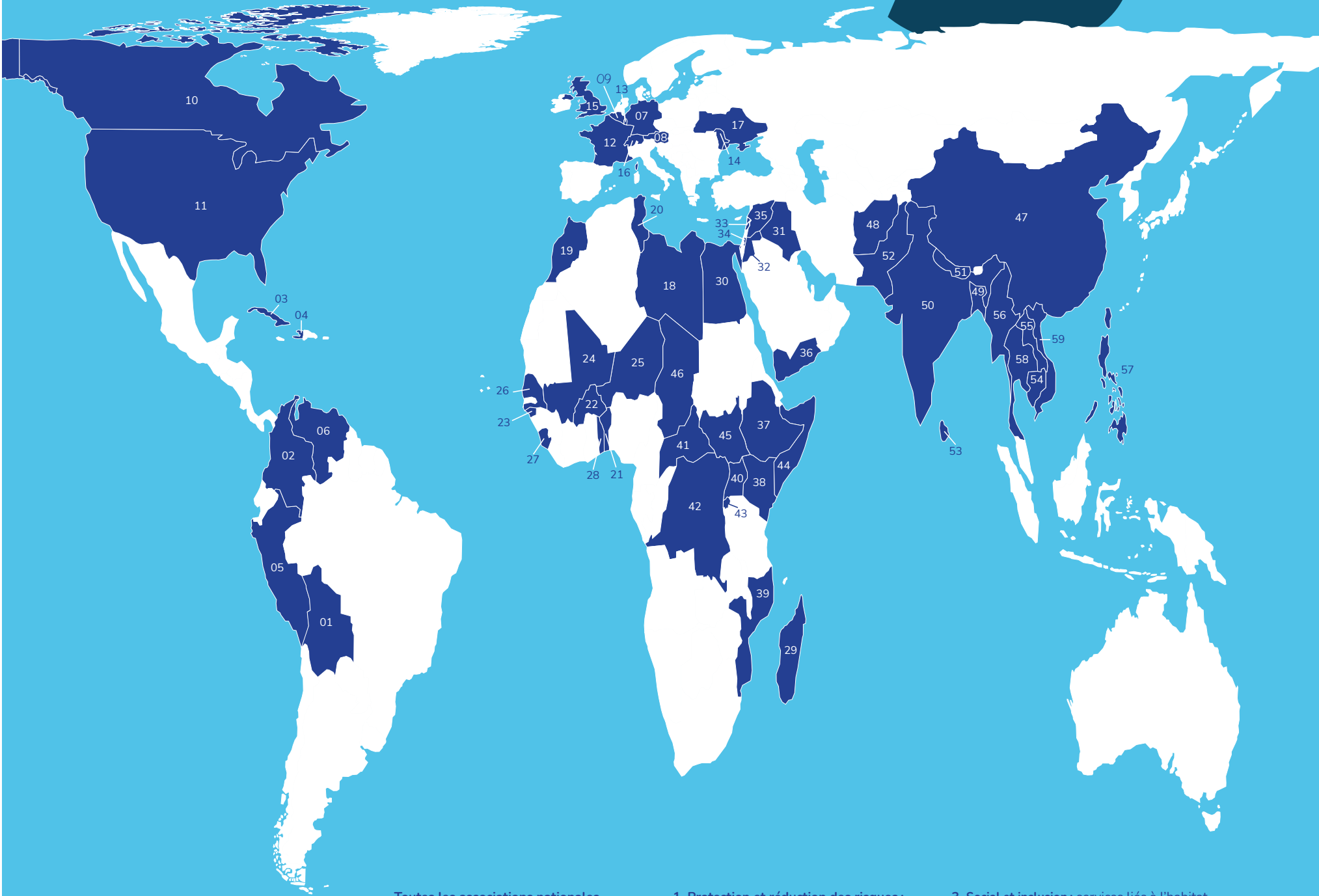
HI soutient les victimes de restes explosifs de guerre au Laos depuis 1983. Notre équipe est, en 2023, composée de 73 femmes et hommes, allant des experts en enquête et en dépollution aux médecins traumatologues, en passant par le personnel chargé de la sensibilisation aux risques et des personnels formés à l'assistance aux victimes. Ces derniers identifient et orientent les personnes handicapées, y compris les victimes de munitions explosives. Pour éliminer la menace et réduire le risque humanitaire et socio-économique que les armes explosives font toujours peser sur les populations du pays, HI déploie des actions combinées de dépollution, de sensibilisation aux risques et d'assistance aux victimes.

Depuis 2006, les équipes de déminage de HI ont dépollué plus de 574 hectares de terrain et détruit plus de 43 000 munitions explosives. L'éducation aux risques et la dépollution ont permis de faire baisser le nombre de victimes signalées, qui est passé de 304 en 2008 à 24 en 2020.

	Urgence	Protection et réduction des risques ¹	Plaidoyer ²	Social et Inclusion ³	Services de réadaptation	Prévention et santé	Plateformes logistiques	Action contre les mines
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES								
01 / Bolivie		X	X		X	X		
02 / Colombie	X	X	X	X	X	X		X
03 / Cuba	X	X	X	X	X			
04 / Haïti	X	X		X	X	X	X	
05 / Pérou		X	X		X	X		
06 / Venezuela		X	X	X	X	X		
EUROPE ET AMÉRIQUE DU NORD								
07 / Allemagne			X	X				
08 / Autriche			X					
09 / Belgique			X					
10 / Canada			X					
11 / États-Unis			X					
12 / France			X					
13 / Luxembourg			X	X				
14 / Moldavie	X			X		X		
15 / Royaume-Uni			X					
16 / Suisse			X					
17 / Ukraine	X	X	X	X	X	X	X	X
AFRIQUE DU NORD								
18 / Libye								X
19 / Maroc	X			X	X	X		
20 / Tunisie				X		X		
AFRIQUE DE L'OUEST								
21 / Bénin	X	X	X	X	X	X	X	X
22 / Burkina-Faso	X	X	X	X	X	X	X	X
23 / Guinée-Bissau			X	X				
24 / Mali	X	X	X	X	X	X	X	X
25 / Niger	X	X	X	X	X	X		X
26 / Sénégal		X	X	X	X	X		X
27 / Sierra Leone	X	X	X			X		
28 / Togo	X	X	X	X	X			
OCÉAN INDIEN								
29 / Madagascar	X	X		X	X	X		
MOYEN-ORIENT								
30 / Égypte	X	X	X	X	X	X		
31 / Irak (dont Kurdistan irakien)		X	X	X	X	X		X
32 / Jordanie		X		X	X	X	X	X
33 / Liban	X	X		X	X	X	X	X
34 / Palestine	X	X	X	X	X	X	X	X
35 / Syrie	X	X	X	X	X	X		X
36 / Yémen		X	X	X	X	X		X
AFRIQUE AUSTRALE, CENTRALE ET DE L'EST								
37 / Éthiopie	X	X		X	X	X		X
38 / Kenya		X	X	X	X	X		
39 / Mozambique	X	X	X	X	X	X	X	
40 / Ouganda	X	X		X	X	X		
41 / République centrafricaine	X	X	X	X	X	X	X	X
42 / République démocratique du Congo	X	X	X	X	X	X	X	
43 / Rwanda		X	X	X	X	X		
44 / Somalie (dont Somaliland)					X	X	X	
45 / Soudan du Sud	X	X	X	X	X	X		
46 / Tchad	X	X		X	X	X	X	X
ASIE CENTRALE ET DE L'EST								
47 / Chine				X	X		X	
ASIE DU SUD								
48 / Afghanistan	X		X	X	X	X		X
49 / Bangladesh	X			X	X	X	X	
50 / Inde				X		X		
51 / Népal	X			X	X	X		
52 / Pakistan		X		X	X	X		
53 / Sri Lanka		X	X	X	X	X		X
ASIE DU SUD-EST								
54 / Cambodge			X	X	X	X		X
55 / Laos		X	X	X	X	X		X
56 / Myanmar (Birmanie)	X	X	X	X	X	X		X
57 / Philippines	X	X		X		X		
58 / Thaïlande	X		X	X	X			X
59 / Vietnam	X		X	X	X			

Partie 3 | Présence dans le monde

446 projets dans 59 pays



Toutes les associations nationales — Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni, Suisse — et le bureau de HI en Autriche mènent des activités de plaidoyer, notamment pour lutter contre les bombardements de civils.

Pays où les activités ont été arrêtées en 2023 : Libye, Moldavie et Chine.

1. **Protection et réduction des risques :** pour plus de précisions, se reporter à la page 3.
2. **Plaidoyer** sur les thèmes développement inclusif, désarmement, action humanitaire.

3. **Social et inclusion :** services liés à l'habitat, aux infrastructures, à la communication et aux transports publics ; services liés à la justice, à la citoyenneté et à la participation politique ; services sociaux ; services éducatifs ; services économiques ; services d'eau, d'hygiène et d'assainissement.



© Imédia Sarl / HI

Partie 4 | Rapport financier

Réseau HI

LE MOT DE LA TRÉSORIÈRE

Une année de stabilisation financière

En 2023, la multiplication des crises de haute ou moyenne intensité dans nos pays d'intervention continue de nous mobiliser et de générer une activité historiquement haute avec **un volume programmes** représentant **180 millions d'euros** (contre 176 millions d'euros en 2022).

Cette hausse du volume de nos programmes reste mesurée, mais nous arrivons, malgré tout, à maintenir une intervention importante auprès de nos bénéficiaires. **En Ukraine**, par exemple, le volume d'activité en 2023 représente **14 millions d'euros** (grâce entre autres à l'utilisation des fonds reportés en 2022 suite à la mobilisation exceptionnelle des donateurs). Près de **15 millions d'euros** sont déployés **en Syrie**, en particulier pour répondre aux besoins des victimes du séisme qui a frappé le pays et la Turquie. Nous répondons également présents auprès **des réfugiés soudanais au Tchad** avec un volume d'activité représentant **8,1 millions d'euros** dans le pays. Et malgré la situation des plus complexes en Haïti, **4,4 millions d'euros** d'activité sont mis en œuvre.

La collecte de fonds privés atteint **63,6 millions d'euros** — en revenu — en 2023 grâce à la générosité du public, notamment lors du tremblement de terre en Syrie et en Turquie et à un don exceptionnel d'un million d'euros

d'un généreux philanthrope. Ce chiffre est en léger retrait par rapport à la collecte record de 2022 — due à la très forte mobilisation des donateurs à la suite du déclenchement du conflit en Ukraine.

En ce qui concerne les financements institutionnels (FI), la dynamique créée à partir de fin 2021 avec le « **Challenge FI** » s'est poursuivie en 2023 avec plus de **200 millions d'euros** de contrats signés.

Le résultat net est à nouveau **excédentaire** de **8,7 millions d'euros**. Nous bénéficions d'un ensemble de circonstances favorables : utilisation des fonds dédiés Ukraine collectés en 2022, taux de change positifs, reprise de provisions, bons placements financiers.

Ces indicateurs de gestion témoignent d'une **croissance maîtrisée** et d'une **situation très saine de notre association**. Cette solidité financière nous permet d'envisager le plus sereinement possible les défis qui nous attendent dans un contexte mondial chaotique qui voit se multiplier les crises et les entraves à la solidarité internationale.

Claire VAUDRAY-RADISSON

Les principes de financement et de gestion de HI

DIVERSITÉ DES SOURCES DE FINANCEMENT

Pour préserver son indépendance et pérenniser son action, HI a fait le choix de s'appuyer sur plusieurs sources de financement :

- en premier lieu, la générosité du public, grâce aux dons, au parrainage solidaire, aux legs, aux ventes d'artisanat, de produits issus du commerce solidaire et de produits-partage ;
- ensuite, les subventions provenant de bailleurs tels que des organismes publics (Nations unies, Union européenne, agences régionales ou nationales de coopération internationale) ou des organismes privés (fondations, associations, entreprises) ;
- enfin, la valorisation de son expertise et de ses savoir-faire auprès des agences gouvernementales et des organismes internationaux, via les activités d'expertise-conseil.

En raison de son choix d'une structure de financement mixte (provenant de la générosité du public et des bailleurs) et de son activité internationale dans des contextes de crise, de catastrophe, de reconstruction et de développement, les comptes de HI ne sont pas comparables à ceux d'autres types d'associations.

LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC, UN FINANCEMENT VITAL

Les fonds issus de la générosité du public permettent non seulement de financer directement la mise en œuvre des programmes, mais ont également un effet de levier pour réunir des fonds complémentaires qui permettent de mettre en œuvre des actions de plus grande ampleur. En effet, les bailleurs n'accordent généralement le financement d'un programme que si l'association peut déjà en financer une partie grâce aux fonds issus de la générosité du public. Celle-ci est le moteur du financement des activités de HI.

LA MUTUALISATION DES DONS POUR UNE PLUS GRANDE ÉQUITÉ

Depuis toujours, HI a pour principe de ne pas affecter

les dons à un programme donné (sauf engagements spécifiques auprès des donateurs et donatrices et dans le cas du parrainage solidaire) mais de les mutualiser, sur l'ensemble de ses programmes.

Cela permet de mobiliser immédiatement les fonds là où les besoins sont les plus importants ou les plus urgents. Cette mutualisation des dons est complémentaire d'une pratique d'affectation des financements dédiés par les bailleurs de fonds à des projets spécifiques.

UNE POLITIQUE DE RÉSERVES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

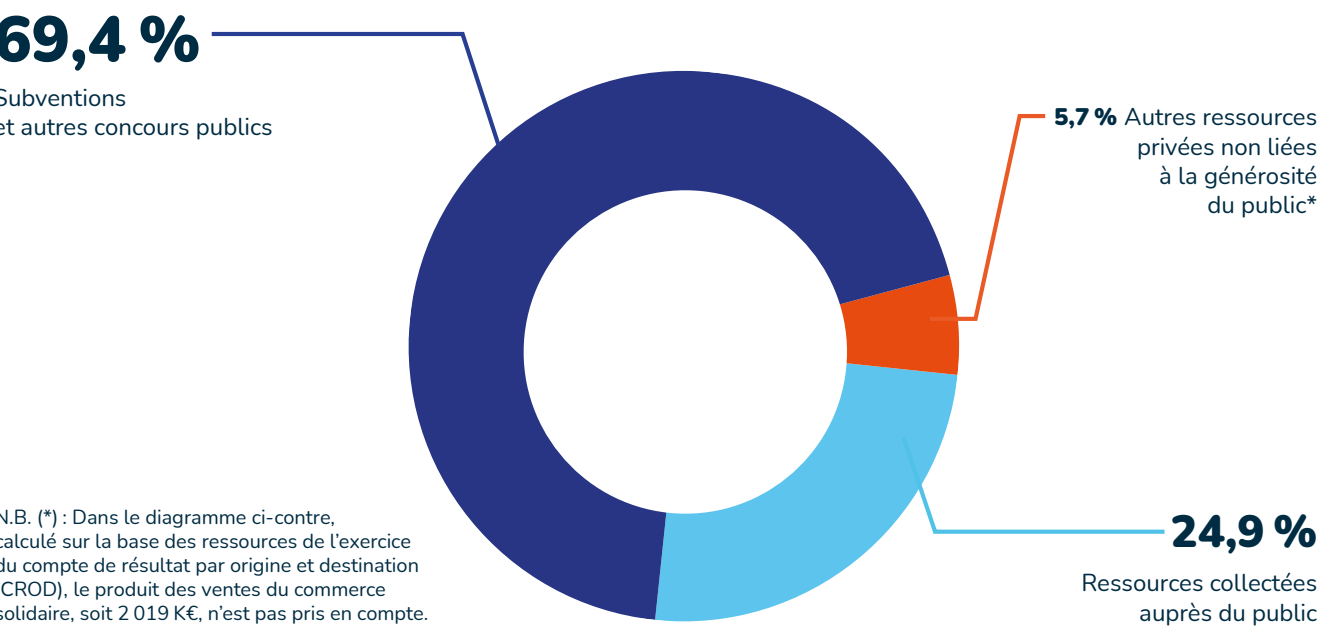
Pour assurer sa sécurité financière et celle des actions qu'elle entreprend, HI constitue des réserves en fonds propres et en trésorerie. Ces réserves permettent de faire face aux éventuelles fluctuations des ressources. Elles servent aussi à financer le besoin en fonds de roulement engendré par le décalage entre la réalisation des activités et les règlements des bailleurs. Elles donnent à l'organisation la liberté d'initiative et l'autonomie d'action indispensables pour mettre en œuvre ses missions sociales. Enfin, ces réserves permettent de financer des projets de développement stratégique de l'organisation.

LA TRANSPARENCE FINANCIÈRE

HI a fait de la transparence financière un principe de gestion, dans l'objectif de pouvoir rendre compte à tout moment de l'utilisation des fonds qui lui sont confiés. Au-delà de leurs propres contrôles internes, la Fédération et les huit associations nationales de l'organisation se soumettent à de nombreuses vérifications externes. Les comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes dans chacun des pays concernés, puis les comptes combinés font l'objet d'une certification par le commissaire aux comptes de la Fédération, le cabinet d'audit Mazars. Par ailleurs, des rapports financiers sont établis sur l'utilisation des fonds octroyés par les bailleurs, et ils font souvent l'objet d'audits externes.

Enfin, la Cour des comptes peut contrôler la Fédération, tout comme l'association française, dont les sièges sont établis en France.

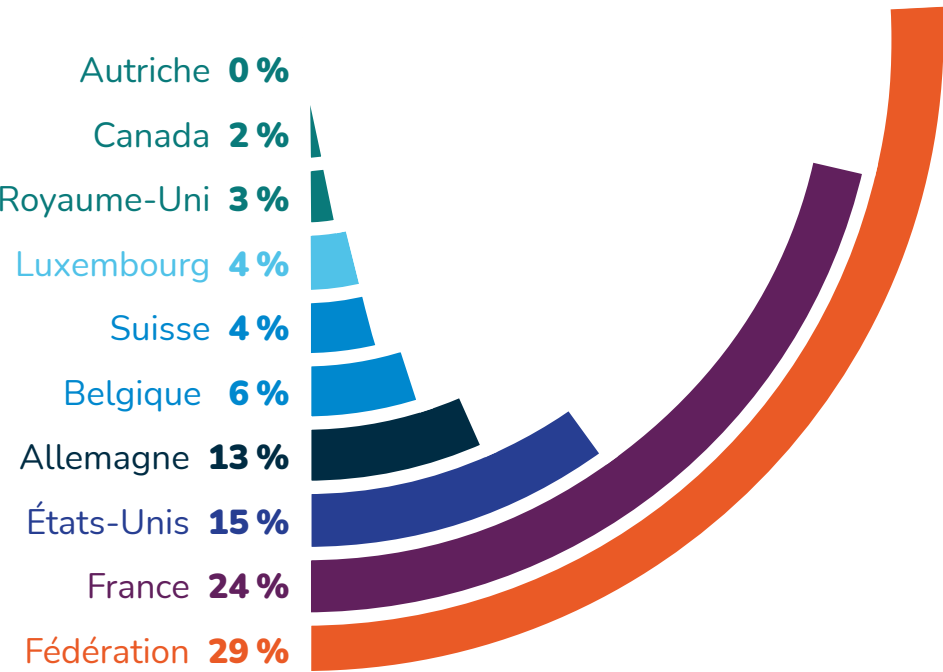
Origine des ressources



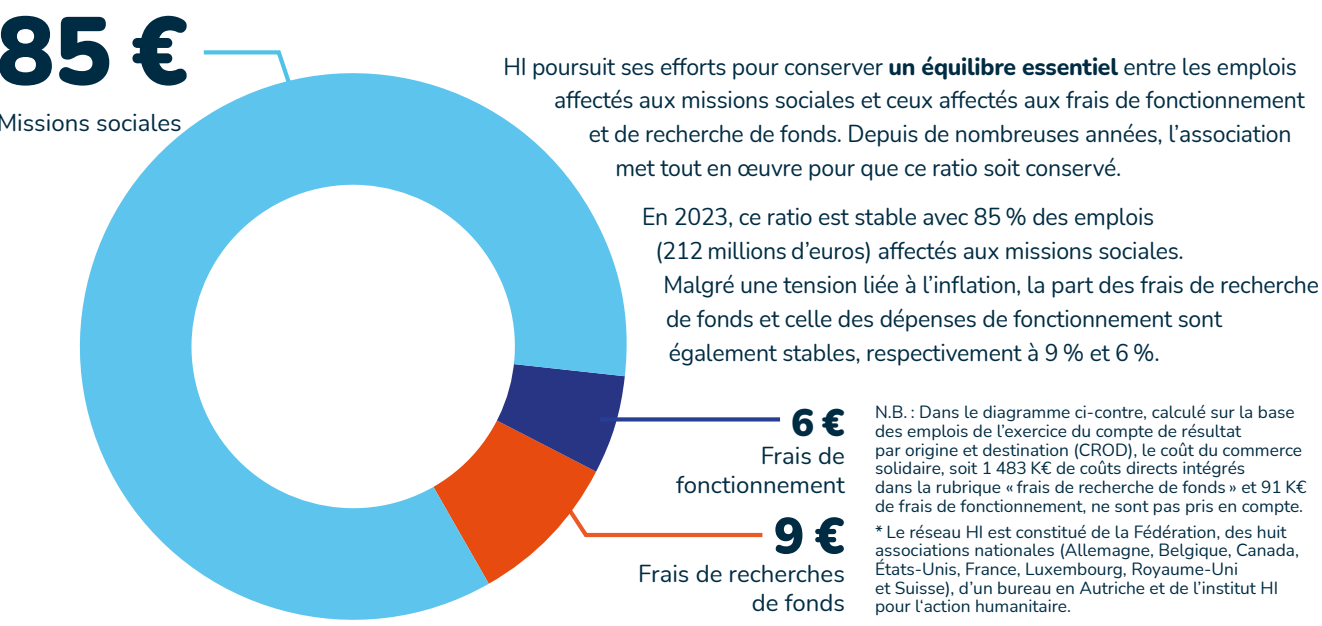
Contributions de la Fédération et des associations nationales et du bureau en Autriche aux ressources du réseau international HI

Le réseau fédéral permet à HI de développer et de diversifier :

- ses ressources financières, institutionnelles et privées ;
- ses ressources humaines, par le recrutement de volontaires et de personnes salariées expatriées ;
- ses compétences techniques, par l'apport de nouveaux savoir-faire.



Pour 100 € dépensés au cours de l'exercice par le réseau HI*



Méthodologie d'élaboration du compte de résultat par origine et destination (CROD) et du CER*

À compter des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2020, les personnes morales de droit privé à but non lucratif doivent appliquer le règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 qui succède au règlement CRC n° 99-01 du 16 février 1999, modifié par les règlements suivants ANC n° 2020-06 et n° 2022-04.

Ce règlement prévoit, entre autres, la production de plusieurs tableaux, dont le compte de résultat par origine et destination (CROD) qui intègre l'ensemble des emplois et des ressources engagées par le réseau HI. Issu du CROD, le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) précise désormais uniquement l'origine des ressources collectées auprès du public et leur emploi sur l'exercice par l'association.

Sur la base de principes comptables communs, ces tableaux sont établis à partir de la comptabilité analytique de chaque entité de l'organisation HI, et en conformité avec la réglementation en vigueur.

Chacune des rubriques des emplois est constituée des coûts directs et des frais de gestion des activités concernées.

Le coût du personnel international et celui du personnel national sont imputés directement au niveau du programme concerné.

Les coûts engagés dans les actions d'éducation au développement relèvent de la mission sociale et sont classés dans cette rubrique. C'est le cas notamment des coûts des campagnes internationales pour

interdire les mines et les bombes à sous-munitions (BASM), ainsi que pour mettre fin aux bombardements de civils (campagne EWIPA).

Les coûts relatifs à l'information du grand public (par exemple, ceux liés au site internet) sont intégrés dans la rubrique « Frais de fonctionnement ».

Les coûts et produits exceptionnels de l'exercice sont intégrés dans chaque rubrique du CROD.

Enfin, la rubrique « Dont générosité du public » a été calculée par différence entre le coût de chaque rubrique des emplois et les autres ressources affectées (fonds institutionnels, principalement).

* Le siège de la Fédération HI étant basé en France, nous reprenons ici la réglementation française.

CROD — Compte de résultat par origine et destination

Au 31.12.2023, en milliers d'euros.
Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

A — Produits et charges par origine et destination

PRODUITS PAR ORIGINE	EXERCICE 2023		EXERCICE 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1 – Produits liés à la générosité du public	63 662	63 662	66 231	66 231
2 – Produits non liés à la générosité du public	16 653	–	16 996	–
3 – Subventions et autres concours publics	176 949	–	171 175	–
Total des ressources de l'exercice	257 264	63 662	254 402	66 231
4 – Reprises sur provisions et dépréciations	4 354	–	1 330	–
5 – Utilisations des fonds dédiés antérieurs	1 556	1 556	382	382
Total des produits	263 174	65 218	256 114	66 613
CHARGES PAR DESTINATION				
1 – Missions sociales	212 159	36 204	208 326	39 619
2 – Frais de recherche de fonds	23 722	20 704	22 647	16 901
3 – Frais de fonctionnement	16 135	240	14 117	5
Total des emplois de l'exercice	252 016	57 148	245 090	56 525
4 – Dotations aux provisions et dépréciations	1 444	–	5 843	–
5 – Reports en fonds dédiés de l'exercice	973	973	4 200	4 200
Total des charges	254 433	58 121	255 133	60 725
Excédent ou déficit	8 741	7 097	981	5 888

B — Contributions volontaires en nature

PRODUITS PAR ORIGINE	EXERCICE 2023		EXERCICE 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1 – Contributions volontaires liées à la générosité du public	3 844	3 844	4 133	4 133
2 – Contributions volontaires non liées à la générosité du public	–	–	–	–
3 – Concours publics en nature	–	–	–	–
Total des produits	3 844	3 844	4 133	4 133
CHARGES PAR DESTINATION				
1 – Contributions volontaires aux missions sociales	1 383	1 383	886	886
2 – Contributions volontaires à la recherche de fonds	1 308	1 308	2 270	2 270
3 – Contributions volontaires au fonctionnement	1 153	1 153	977	977
Total des charges	3 844	3 844	4 133	4 133

CER — Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

Au 31.12.2023, en milliers d'euros.
Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
	TOTAL	TOTAL
1 – Missions sociales	36 204	39 619
2 – Frais de recherche de fonds	20 704	16 901
3 – Frais de fonctionnement	240	5
Total des emplois de l'exercice	57 148	56 525
4 – Dotations aux provisions et dépréciations	–	–
5 – Report en fonds dédiés de l'exercice	973	4 200
Excédent de la générosité du public de l'exercice	7 097	5 888
TOTAL	65 218	66 613

RESSOURCES PAR ORIGINE		
1 – Ressources liées à la générosité du public	63 662	66 231
Total des ressources de l'exercice	63 662	66 231
2 – Reprises sur provisions et dépréciations	–	–
3 – Utilisations des fonds dédiés antérieurs	1 556	382
Déficit de la générosité du public de l'exercice	–	–
TOTAL	65 218	66 613

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	41 095	37 330
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	7 097	5 888
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-452	-2 123
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	47 740	41 095

Produits liés à la générosité du public : tous les dons ponctuels, les dons par prélèvement automatique, les dons issus du parrainage solidaire, le mécénat, les legs, etc., collectés dans l'année.

Produits non liés à la générosité du public : financements institutionnels privés provenant des fondations et des associations, revenus du commerce solidaire, autres produits.

Subventions et autres concours publics : financements obtenus auprès des organismes internationaux (dont l'Union européenne et les Nations unies), ainsi que des subventions publiques obtenues notamment dans les pays où sont implantées les associations nationales du réseau.

Missions sociales : programmes mis en œuvre par HI dans le monde et ensemble des services du siège liés à la coordination des missions. Un programme est composé de plusieurs projets.

Frais de recherche de fonds : comprennent les coûts des diverses campagnes d'appel aux dons et de la recherche des fonds institutionnels, publics et privés.

Frais de fonctionnement : regroupent tous les frais engagés par les services à caractères généraux, ainsi que les frais d'information et de sensibilisation du grand public, comme le site internet de l'association.

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés) : constituent le « stock initial des dons ». Celui-ci correspond à la part des fonds propres provenant de la collecte auprès du public et non utilisée lors des exercices précédents.

Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés) : constituent le « stock final des dons » non utilisés à la fin de l'année. Ce stock, intégré dans les fonds propres, contribue à la sécurité financière indispensable à la pérennité des missions sociales.

Répartition des dépenses liées aux missions sociales

Ces tableaux sont directement issus des comptes annuels de HI. De ce fait, les pourcentages ont été arrondis.

Afrique et océan Indien

83,9 millions d'euros

Bénin	2,43 %
Burkina Faso	9,77 %
Éthiopie / Somalie	11,15 %
Kenya	4,58 %
Madagascar	4,00 %
Mali	12,63 %
Mozambique	3,11 %
Niger	6,58 %
Ouganda	4,41 %
République centrafricaine	5,62 %
République démocratique du Congo	8,67 %
République du Soudan du Sud	3,30 %
Rwanda	4,96 %
Sénégal / Guinée-Bissau	4,52 %
Sierra Leone	1,42 %
Tchad	10,90 %
Togo	1,95 %

Europe

15,5 millions d'euros

Ukraine	100 %
---------	-------

Afrique du Nord et Moyen-Orient

46,0 millions d'euros

Égypte	1,98 %
Irak	14,44 %
Jordanie	10,24 %
Liban	7,37 %
Libye	1,11 %
Maroc	3,61 %
Syrie	36,04 %
Territoires Palestiniens	6,68 %
Tunisie	3,74 %
Yémen	14,79 %

Amérique latine et Caraïbes

17,8 millions d'euros

Bolivie	2,76 %
Colombie	55,72 %
Crise au Venezuela	6,56 %
Cuba	4,69 %
Haïti	27,55 %
Pérou	2,72 %

Divers non affectés par zone

0,2 million d'euros

Asie

37,4 millions d'euros

Afghanistan	23,32 %
Bangladesh	22,81 %
Cambodge	4,10 %
Chine	2,06 %
Laos	9,01 %
Myanmar (Birmanie) / Thaïlande	14,42 %
Népal / Inde	7,37 %
Pakistan	6,08 %
Philippines / Indonésie	4,96 %
Sri Lanka	0,79 %
Vietnam	5,08 %

Divers sièges

11,4 millions d'euros

Campagne internationale pour interdire les mines et EWIPA*	34,49 %
Fablife	0,67 %
Institut Handicap International	3,86 %
Mobilisation pour les droits des personnes handicapées (EAD)	15,68 %
Autres missions sociales nationales	45,30 %

* EWIPA : campagne de plaidoyer pour réduire l'impact des armes explosives en zones peuplées.

Bilan combiné du réseau HI

Au 31.12.2023, en milliers d'euros. Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

Actif

	2023	2022
Actif immobilisé ¹	19 042	18 772
Créances bailleurs ²	264 677	226 462
Créances reçues par legs ou donations ²	4 773	4 725
Autres stocks et créances ²	29 235	32 608
Trésorerie ³	65 102	52 360
Écarts de conversion actif	615	2 556
TOTAL DE L'ACTIF	383 444	337 483

Passif

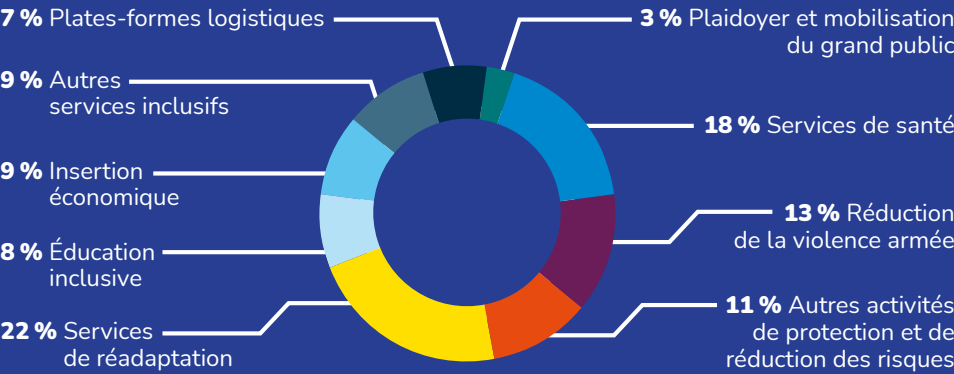
	2023	2022
Fonds propres ⁴	57 298	47 694
Fonds reportés liés aux legs ou donations	6 093	6 881
Fonds dédiés ⁵	2 970	4 601
Provisions pour risques et charges ⁶	4 239	6 976
Dettes des legs ou donations ⁷	2 985	2 002
Dettes bailleurs ⁷	17 544	11 422
Autres dettes ⁷	30 884	29 604
Produits constatés d'avance sur les financements institutionnels ⁸	261 366	225 688
Écarts de conversion passif	65	2 615
TOTAL DU PASSIF	383 444	337 483

Ventilation par thématique du volume des missions sociales

Total missions sociales :

212,2 millions d'euros

N.B. : Dans le diagramme ci-contre, calculé sur la base des emplois de l'exercice du compte de résultat par origine et destination (CROD), les coûts directement liés à la coordination des missions (dont les coûts de pilotage et de supports) sont répartis sur les programmes selon une règle de calcul validée par le commissaire aux comptes de HI.



À compter du 1^{er} janvier 2020, l'ensemble des legs et donations sont comptabilisés dès la date d'acceptation par le conseil d'administration dans les comptes spécifiques en tant qu'actifs et passifs.

Dès lors qu'un contrat de subvention (attribué par des bailleurs institutionnels d'origine publique ou privée) est signé, la totalité de cette subvention est comptabilisée en produit, avec constatation en contrepartie d'une créance vis-à-vis du bailleur à l'actif du bilan. À la clôture des comptes, le produit est ajusté aux dépenses réalisées sur l'exercice : la fraction de la subvention rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice dans un compte « Produits constatés d'avance bailleurs de fonds ». La créance vis-à-vis du bailleur est quant à elle ajustée au cours de l'exercice sur la base des versements du bailleur.

- 1- Actif immobilisé :** bâtiments, véhicules, matériel informatique, etc., aussi bien au siège que sur le terrain.
- 2- Stocks et créances :** valeur des marchandises en stock/argent dû par les clients et les bailleurs de fonds.
- 3- Trésorerie :** argent disponible immédiatement pour les besoins de l'association. Une partie de ces fonds est placée en SICAV, sans risque.
- 4- Fonds propres (nouvelle dénomination des fonds associatifs) :** fonds de sécurité constitués depuis la création de l'association. Ils sont intégrés presque en totalité dans la trésorerie et permettent de financer les actions en attendant le versement des fonds par les bailleurs.
- 5- Fonds dédiés sur dons affectés :** fonds affectés à des actions précises et n'ayant pas été utilisés dans l'année.
- 6- Provisions pour risques et charges :** fonds provisionnés pour couvrir des litiges en cours ou des risques éventuels sur des contrats de financement.
- 7- Dettes :** sommes dues auprès des fournisseurs, des caisses sociales, et fonds avancés par les bailleurs institutionnels et non utilisés dans l'année.
- 8- Produits constatés d'avance sur les financements institutionnels :** montant des financements institutionnels acquis non encore utilisés dans l'année.

Partie 5 | Rapport financier

La Fédération

Pour l'ensemble du réseau fédéral et de manière exclusive, la Fédération est chargée par ses membres — les huit associations nationales du réseau — de la mise en œuvre opérationnelle des projets de solidarité internationale, du plaidoyer et de l'action politique à l'échelon international, de l'élaboration de la stratégie pluriannuelle, de l'élaboration des politiques et règles de fonctionnement communes.

Bilan de la Fédération HI

Au 31.12.2023, en milliers d'euros.
Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI.
De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

Actif	2023	2022
Actif immobilisé ¹	14 155	13 869
Créances bailleurs ²	98 760	108 649
Autres stocks et créances ²	39 303	43 533
Trésorerie ³	39 688	27 124
TOTAL DE L'ACTIF	191 906	193 175

Passif	2023	2022
Fonds propres ⁴	47 915	38 244
Provisions pour risques et charges ⁵	4 338	6 939
Fonds dédiés sur dons affectés ⁶	2 566	3 312
Dettes bailleurs ⁷	4 110	4 080
Autres dettes ⁸	132 977	140 600
TOTAL DU PASSIF	191 906	193 175

1- Actif immobilisé : bâtiments, véhicules, matériel informatique, etc., aussi bien au siège que sur le terrain.

2- Stocks et créances : valeur des marchandises en stock/argent dû par les clients et les bailleurs de fonds.

3- Trésorerie : argent disponible immédiatement pour les besoins de l'association. Une partie de ces fonds est placée en SICAV, sans risque.

4- Fonds propres : fonds de sécurité constitués depuis la création de l'association. Ils sont intégrés presque en totalité dans la trésorerie et permettent de financer les actions en attendant le versement des fonds par les bailleurs.

5- Provisions pour risques et charges : fonds provisionnés pour couvrir des litiges en cours ou des risques éventuels sur des contrats de financement.

6- Fonds dédiés sur dons affectés : fonds affectés à des actions précises et n'ayant pas été utilisés dans l'année.

7- Dettes : sommes dues auprès des fournisseurs, des caisses sociales, et fonds avancés par les bailleurs institutionnels et non utilisés dans l'année.

8- Autres dettes, dont produits constatés d'avance sur les financements institutionnels : montant des financements institutionnels acquis non encore utilisés dans l'année.

Compte de résultat de la Fédération HI

Au 31.12.2023, en milliers d'euros.
Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI.
De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

	EXERCICE 31/12/2023	EXERCICE 31/12/2022	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de biens et services	2 021	2 163
	Produits de tiers financeurs	224 012	221 084
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	4 426	1 331
	Utilisations des fonds dédiés	1 411	382
	Production stockée	-225	-27
	Production immobilisée	165	295
	Autres produits	2 023	1 435
TOTAL I	233 833	226 663	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières premières, marchandises et autres	0	0
	Variation de stocks	0	0
	Autres achats et charges externes	60 617	61 031
	Aides financières versées par l'entité	55 385	56 071
	Impôts, taxes et versements assimilés	2 502	5 468
	Salaires et traitements	82 892	74 921
	Charges sociales	18 162	16 690
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 969	2 850
	Dotations aux provisions	1 644	4 839
	Reports en fonds dédiés	664	2 982
	Autres charges	495	735
	TOTAL II	224 330	225 587
	1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II) ¹	9 503	1 076
	Produits financiers (III)	1 531	1 059
	Charges financières (IV)	1 797	1 645
2. RÉSULTAT FINANCIER (III-IV) ²	-266	-586	
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	9 237	490	
Produits exceptionnels (V)	92	829	
Charges exceptionnelles (VI)	128	608	
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI) ³	-36	221	
Impôts sur les bénéfices (VII) ⁴	251	0	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	235 456	228 551	
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)	226 506	227 840	
EXCÉDENT OU DÉFICIT	8 950	711	

1. Charges et produits d'exploitation : liés à l'exploitation normale, achats, frais généraux, salaires, taxes, amortissements, provisions pour les charges, mais également dons et financements pour les produits.

2. Charges et produits financiers : liés aux emprunts, placements et écarts de change.

3. Charges et produits exceptionnels : cession d'immobilisations, pénalités.

4. Impôt sur les activités commerciales : impôt sur les activités fiscalisables de HI, notamment dépôt à terme et comptes sur livrets.

Rapport d'activité 2023 Réseau Handicap International – Humanity & Inclusion

Directeur de la publication : **Jean-Noël Dargnies**

Directeur de la rédaction : **Manuel Patrouillard**

Comité de rédaction : **Catherine Clavel,
Florence Daunis, Sylvain Ogier, Marie Verrier**

Création graphique : **Mélissa Jay / HI**

Mise en page : **Marion Dumoulin**

Relecture : **Carole Deville**

Coordination de la traduction : **Marly Revuelta**

Traduction : **Mandy Duret, Roselyn Smith-**

Thomas, Tom Shelton

Iconographie : **Laethicia Lamotte**

Impression : **2 Print**

Photo de couverture : **S. Hejji — HQ / HI**

Rafah — Bande de Gaza, février 2024.

Dans un camp de personnes déplacées, les équipes de HI organisent des activités ludiques, telles que des jeux, des spectacles, de la danse et du chant, afin de créer un environnement récréatif et d'apaiser les enfants profondément perturbés par les bombardements.

ISBN : **978-2-37886-018-9 9782378860189**

Le réseau Handicap International — Humanity & Inclusion est constitué d'une fédération qui met en œuvre nos programmes dans 50 pays, de huit associations nationales, d'un bureau en Autriche et de l'Institut HI pour l'action humanitaire.

Conseil d'administration Fédération HI 2024-2025

BUREAU

Président : **Jean-Noël DARGNIES** —

Directeur d'établissement

Secrétaire : **Christian FUCHS** — Chef d'entreprise

Trésorière : **Claire VAUDRAY-RADISSON** —

Experte-comptable

MEMBRES

Xavier DU CREST — Président HI France

Sophie DUVAL — Experte-comptable
et commissaire aux comptes

Ndeye Dague GUEYE — Présidente d'association

Dietmar HABERZETTL — Président HI Allemagne

Magali MOURLON — Responsable humanitaire

Jean-Thomas NOUBOUSSI — Haut fonctionnaire
du Fonds mondial

Arnaud de POMMERY — Chef d'entreprise

Bernard POUPON — Chef d'entreprise

Ezana RASWORK — Entrepreneur

Élise SAINT-AUBIN — Consultante

Prosper TEBOUL — Consultant

**Handicap International
Humanity & Inclusion**

138, avenue des Frères-Lumière CS 88379
69371 LYON CEDEX 08
FRANCE

www.hi.org

Tél. : + 33 (0) 4 78 69 79 79

Fax : + 33 (0) 4 78 69 79 94

E-mail : contact@hi.org

